

TARIFS C.R. par enfant, année scolaire 2017/2018

Elèves demi-pensionnaires (DP)

TARIF 1	- élèves du secteur transports scolaires (si votre commune apparaît dans la colonne des établissements scolaires du tableau ci-dessous) - élèves en Clad, Clis, Segpa, Ulyss, 3 ^{ème} Techno. - élèves des lycées de St Jacut, Malestroit et MFR	135 € par an en août Ou 45 € en août (1 ^{er} trim.) 90 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
TARIF 1B	Familles nombreuses ayant 3 enfants respectant le secteur transports scolaires Présenter les justificatifs des titres de transports délivrés au 1 ^{er} trimestre aux autres enfants.	107 € par an en août Ou 45 € en août (1 ^{er} trim.) 62 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
TARIF 2	élèves hors du secteur transports scolaires (si votre commune n'apparaît pas dans la colonne des établissements scolaires et que la dérogation CD est acceptée)	165 € par an en août Ou 55 € en août (1 ^{er} trim) 110 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
Duplicata	En cas de perte ou vol de la carte.	10 €
Elèves en ouverture au public (dans la limite des places disponibles)		
INTERNE	Elèves n'empruntant les transports scolaires que le lundi matin et vendredi soir (ou veille et lendemain de jours fériés)	75 € / an Ou 33 € à l'inscription 21 € le trimestre suivant
Abonnement Mensuel	Elèves non subventionnés par le Conseil Départemental	32 € par mois
A la Carte	1 voyage 10 voyages	2 € 15 €

Secteur transports scolaires

Ecoles primaires Beausoleil, Notre Dame et Diwan : Questembert

Collège JL Chrétien Questembert	Collège St Joseph Questembert	Collège RG Cadou Malansac	Collèges Elven	Lycée M. Berthelot Questembert	
Berric Lauzach Molac Questembert	Berric Caden Lauzach Limerzel Malansac Molac Pluherlin Questembert Rochefort en Terre St-Gravé	Caden Limerzel Malansac Peillac Pluherlin Rochefort en Terre St Gorçon St Gravé St Jacut les Pins	La Vraie-Croix Larré Le cours	Ambon Arzal Berric Billiers Bohal Caden Damgan La Roche Bernard La Vraie-Croix Larré Lauzach Le Cours Le Guerno Limerzel Malansac Malestroit Marzan Molac	Muzillac Nivillac Noyal-Muzillac Péaule Peillac Pleucadeuc Pluherlin Questembert Rochefort en Sérent St Congard St Gorçon St Gravé St Guyomard St Jacut-les-Pins St Marcel St Martin s/oust

****Attention :** les élèves ne respectant pas le secteur transports scolaires défini ci-dessus, contactez-nous. Une dérogation doit être sollicitée par écrit auprès du **Conseil Départemental – Direction des Transports – Rue St Tropez – BP 400 – 56009 VANNES Cedex.**

TARIFS C.R. par enfant, année scolaire 2017/2018

Elèves demi-pensionnaires (DP)

TARIF 1	- élèves du secteur transports scolaires (si votre commune apparaît dans la colonne des établissements scolaires du tableau ci-dessous) - élèves en Clad, Clis, Segpa, Ulyss, 3 ^{ème} Techno. - élèves des lycées de St Jacut, Malestroit et MFR	135 € par an en août Ou 45 € en août (1 ^{er} trim.) 90 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
TARIF 1B	Familles nombreuses ayant 3 enfants respectant le secteur transports scolaires Présenter les justificatifs des titres de transports délivrés au 1 ^{er} trimestre aux autres enfants.	107 € par an en août Ou 45 € en août (1 ^{er} trim.) 62 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
TARIF 2	élèves hors du secteur transports scolaires (si votre commune n'apparaît pas dans la colonne des établissements scolaires et que la dérogation CD est acceptée)	165 € par an en août Ou 55 € en août (1 ^{er} trim) 110 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
Duplicata	En cas de perte ou vol de la carte.	10 €
Elèves en ouverture au public (dans la limite des places disponibles)		
INTERNE	Elèves n'empruntant les transports scolaires que le lundi matin et vendredi soir (ou veille et lendemain de jours fériés)	75 € / an Ou 33 € à l'inscription 21 € le trimestre suivant
Abonnement Mensuel	Elèves non subventionnés par le Conseil Départemental	32 € par mois
A la Carte	1 voyage 10 voyages	2 € 15 €

Secteur transports scolaires

Ecoles primaires Beausoleil, Notre Dame et Diwan : Questembert

Collège JL Chrétien Questembert	Collège St Joseph Questembert	Collège RG Cadou Malansac	Collèges Elven	Lycée M. Berthelot Questembert	
Beric Lauzach Molac Questembert	Beric Caden Lauzach Limerzel Malansac Molac Pluherlin Questembert Rochefort en Terre St-Gravé	Caden Limerzel Malansac Peillac Pluherlin Rochefort en Terre St Gorgon St Gravé St Jacut les Pins	La Vraie-Croix Larré Le cours	Ambon Arzal Beric Billiers Bohal Caden Damgan La Roche Bernard La Vraie-Croix Larré Lauzach Le Cours Le Guerno Limerzel Malansac Malestroit Marzan Molac	Muzillac Nivillac Noyal-Muzillac Péaule Peillac Pleucadeuc Pluherlin Questembert Rochefort en Sérent St Congard St Gorgon St Gravé St Guyomard St Jacut-les-Pins St Marcel St Martin s/oust

****Attention :** les élèves ne respectant pas le secteur transports scolaires défini ci-dessus, contactez-nous. Une dérogation doit être sollicitée par écrit auprès du **Conseil Départemental – Direction des Transports – Rue St Tropez – BP 400 – 56009 VANNES Cedex.**